PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le 8 novembre à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion à 19 h 38 faite par le Commodore.
- 2. Appels des dirigeants : Le Secrétaire fait l'appel :

Vice-commodore :André BilodeauSecrétaire :David GauthierTrésorier :Julien de TillyMaître de port :Poste vacant

Directeur des communications : Martin Beauchesne **Directeur de l'entretien :** Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS:

Pierre Bernier Raymond Guay Robin Dufour Raymond Lavoie

André Gagné Daniel Massicotte (vérificateur)

André Girard Benoit Goyer

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le Secrétaire :

- 1. Ouverture de la réunion;
- 2. Appel des dirigeants;
- 3. Lecture de l'ordre du jour;
- 4. Correction et adoption du procès-verbal 4 octobre 2016;
 - 4.1 Suivi du p.-v. du 27 octobre 2015 soit le point 7.4 Caméras
- 5. Lecture de la correspondance;
- 6. Rapport de la gérance;
- 7. Rapport des officiers;

8. Affaires nouvelles;

- 8.1 Mise à terre suivi
- 8.2 Évaluation des employés et cessation d'emploi
- 8.3 Modification Règlements administratifs remboursement & réservation
- 8.4 Système informatique
- 8.5 Demandes de remboursement
- 8.6 Embauche surveillant/concierge
- 8.7 Révisions budgétaires

Modifications ou ajouts :

Affaires nouvelles ajouts:

- 8.8 Bers pliables.
- 8.9 Polos bleus
- 8.10 Comité 150 e
- 8.11 Tarif demi –saison
- 8.12 Bateau des pompiers

Les points 8.3 et 8.7 de l'ordre du jour sont reportés à la prochaine réunion.

Proposé par : M. Davide Gauthier Appuyé par : M. André Bilodeau

Adopté tel que modifié.

4. Correction et adoption du p.-v. du 4 octobre 2016 :

Il n'y a pas de corrections

Proposé par : M. Julien de Tilly Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

4.1 Suivi du procès-verbal du 27 octobre 2015 soit le point 7.4 Caméras. (À suivre)

5. Lecture de la correspondance :

Un courriel de M. Claude Desaulniers membre demandant de prendre le quai qu'occupait Monsieur Jean-Pierre Cloutier du voilier La Coquine qui ne sera plus au Club. Cette demande fait suite à une demande non formelle de sa part.

Demande d'une équipe de production pour un tournage et voudrait l'accès à la salle le 17 novembre.

2016-11-08 Page - 2 -

M. Petterson informe qu'il a été en contact avec M. Patrick Goulet le responsable et que la salle ne devra pas être louée gratuitement.. M. Daniel Massicotte propose sa présence lors de cette activité et demande que son numéro de téléphone soit communiqué au responsable.

Résolution 2016-11-08 no. 1

Il est proposé de louer au coût de 200.00 \$ la salle pour l'équipe de tournage incluant un montant de 50.00 \$ pour la personne qui assurera la surveillance

Proposé par : M. Bryan Petterson Appuyé par : M. Julien de Tilly

Une demande de l'Association des pêcheurs sur glace de Longueuil pour le 28 janvier pour l'accès au Club. Attendu que ce groupe vient au Club depuis plusieurs années, il faudra trouver quelqu'un pour leur ouvrir la porte.

6. Rapport de la gérance :

Pas de rapport

7. Rapport des officiers :

<u>Directeur de l'entretien : M. Bryan Petterson : (Rapport verbal)</u>

M. Petterson souligne le manque d'assiduité flagrante des employés. Il s'est occupé d'hiverniser les tuyaux. Il souligne que l'atelier est dans un état bordélique et que la peinture ne fut pas complétée. Il ajoute que le moteur de la chaloupe ne fonctionne plu et ajoute que le contrat de neige est réglé

Il souligne que c'est le Vice commodore qui a dû aller mettre du papier de toilette et laver puisque ça n'avait pas été fait.

La plupart des mouillages sont ramassés et ce fut fait avec l'aide de Monsieur Marc Choquette un locataire et de M. Jean Létourneau membre. Les quelques autres mouillages seront faits sous peu.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Bryan Petterson Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications : M. Martin Beauchesne : (Rapport verbal)

M. Beauchesne explique qu'un repas fut fait le dimanche soir suivant la mise à terre. M. Joël Arpin a concocté un très bon repas et cela terminait bien la saison.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Martin Beauchesne Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté à l'unanimité

2016-11-08 Page - 3 -

Maître de port : POSTE VACANT

Secrétaire: M. David Gauthier (Pas de rapport)

M. David Gauthier le Secrétaire tient à remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dernièrement entre autre M. Raymond Lavoie qui a travaillé de concert avec M. Petterson. M. Robin Dufour qui s'est occupé des lumières.

Trésorier: M. Julien de Tilly: (Rapport verbal)

Montant en caisse en date du jour : 97 102.00 \$ et compte épargne : 103 768.00 \$

Son travail a consisté dernièrement en la tenue de caisse et voir à faire les dépôts et les salaires. Il a collaboré à la planification de la mise à terre soit identification des places à terre. De plus avec les dépôts le plan de la mise à l'eau 2017 est à s'élaborer. Avec la participation de Consuelo il y a 3 nouveaux locataires pour la prochaine saison.

Il indique que la mise à terre est déficitaire de 1 660.00 \$ et que le revenu net de cette activité est de 6 360.00 \$. Le coût de la grue s'élève à 7 250.00 \$ incluant 20 heures de travail incluant installation et désinstallation. Les repas pour la journée du samedi et déjeuner du dimanche ont coûté 750.00 \$.

Un montant de 1 500.00 \$ fut reçu de Prestige Nautique. Un état de compte lui fut expédié pour la balance de 1 500.00 \$ à payer. Actuellement ses cartes d'accès sont bloquées jusqu'à paiement en intégralité. Il a réussi à entrer encore cette semaine. Peut-être qu'il a d'autres cartes non identifiées dans le système.

Un compte en souffrance de 300.00 \$ pour un quai d'un locataire, il n'y a pas d'informations dans le système pour rejoindre celui-ci.

En ce qui concerne les dépôts des locataires pour la prochaine saison : 17 000.00 \$. Il reste une vingtaine de locataires qui n'ont pas encore effectué un dépôt.

Avec Nicolas Guertin le rapport de taxes fut fait et cela est pour le dernier trimestre soit un montant de 2 053.00 \$. Il a expédié l'Interact Portatif chez Global Paiement pour éviter des frais.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Vice-Commodore : M. André Bilodeau : (Pas de rapport)

Il souligne qu'il n'a pas pu se rendre à la Caisse Desjardins par oubli et s'en excuse, il le fera demain.

Proposé par : M. André Bilodeau Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

2016-11-08 Page - 4

Commodore: M. Michel Corbin (Rapport verbal)

M. Corbin tient à remercier tous les bénévoles s'étant impliqués de près ou de loin dans les activités. Il y avait une belle dynamique et cette journée fut une très belle réussite incluant les repas servis.

Une relance au niveau de la ville fut faite et ce à deux reprises. Il y a environ 1 semaine ½, il a pu parler à la secrétaire de la Direction générale adjointe de la ville. Je fus référé par la suite au Directeur des Loisirs Sociaux Culturels de la ville.

M. Deslongchamps est le responsable des grands projets et qui communique avec la Direction générale de la ville de Longueuil. M. Corbin attend le retour d'appel et pourra par la suite aller le rencontrer.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Michel Corbin Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

8. Affaires nouvelles:

8.1 Mise à terre

M. deTilly informe qu'il a reçu un courriel et celui-ci voudrait *hiverniser* son voilier de 30 pieds. Il demande des informations à savoir s'il peut laisser son ber.

Le fait est que les nouveaux bers ne sont plus acceptés au Club.

M. Bryan Petterson souligne le fait que nous n'avons pas de Maître de port et que M. Goyer serait peutêtre intéressé.

Résolution 2016-11-08 no. 2

Il est proposé d'accepter M. Benoit Goyer à titre de Maître de port par intérim et ce jusqu'à la prochaine A.G.A.

Proposé par : M. Bryan Petterson Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté à l'unanimité

8.2 Évaluation des employés et cessation d'emploi

M. de Tilly le Trésorier a fait la paie des employés incluant leur 4 % et produit les relevés d'emplois. L'évaluation des employés se fera en date du 1er décembre. Un compte rendu sera produit pour la prochaine réunion.

2016-11-08 Page - 5 -

8.3 Modification Règlements administratifs, remboursement & réservation (Reporté prochaine réunion)

8.4 Système informatique

M. de Tilly explique qu'il lui n'est pas possible d'accéder à l'ordi de la Capitainerie soit Anémone à partir du bureau en bas. Michel Corbin va essayer de régler ce problème.

8.5 Demande de remboursement

M. Julien de Tilly informe qu'il y a 2 locataires qui demandent un remboursement puisqu'ils n'hivernent pas au Club. Il souligne que ces personnes ont avisé après le 31 juillet soit la date butoir en vertu des Règles administratives actuelles.

Une discussion s'effectue sur le calcul possible de ces remboursements, M. de Tilly souligne que dans les modifications dans les Règles administratives, il veut changer la date limite pour confirmer l'hivernage.

Résolution 2016-11-08 no. 3

M. de Tilly propose de rembourser l'hivernage de ces 2 locataires considérant que cela ne créera pas de précédent dans une situation similaire.

Proposé par : M. Julien de Tilly Appuyé par : M. Bryan Petterson

M. Petterson demande le vote sur cette proposition.

Pour: 1 Contre 4 et 1 abstention

Rejeté à la majorité

8.6 Embauche surveillant/ concierge

M. Petterson souligne que certaines tâches ne furent pas complétées et il y a des lacunes dans l'information à transmettre, il cite en exemple les vidanges dans la cuisine et le ménage.

M. André Bilodeau veut savoir quelle fut l'entente pour l'employé habitant dans l'appartement du soussol.

M. de Tilly dit que pour le moment ce n'est pas très formel. Un nouveau contrat sera signé en considération d'un nombre d'heures à effectuer avec un montant au salaire minimum.

Il est question de publier r une annonce pour trouver un concierge.

M. Bilodeau demande s'il y a obligation d'avoir une personne qui habite au niveau des assurances.

2016-11-08 Page - 6 -

M Michel Corbin dit qu'il faudrait définir les paramètres avant le 6 décembre.

8.7 Révision budgétaire (reporté prochaine réunion)

8.8 Bers pliables

M. Benoit Goyer explique que des bers pliants existent et que cela pourrait être une solution sur le terrain et la raison est que c'est plus sécuritaire un ber que des pattes pour un voilier.

Il a des photos qui démontrent un modèle de bers pliants.

M de Tilly lui demande de présenter sa proposition à l'A.G.A. et que nous aurons possiblement l'information de la ville concernant l'esthétisme à respecter sur le terrain.

M. Daniel Massicotte suggère d'envoyer ces photos à tous.

8.9 Polos bleus

M. André Bilodeau le Vice commodore et il souhaite que chaque membre devrait avoir droit à 2 polos. S'il n'y a pas suffisamment de chandails de grandeurs différentes de voir à commander.

Résolution 2016-11-08 no. 4

Il est proposé que les membres puissent avoir 2 polos bleus du Club

Proposé par : M. André Bilodeau Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Il est question aussi de renouveler le stock de grands drapeaux du Club et M. David Gauthier verra à faire des logos en vue du 150 et les présenter au Comité de direction.

8.10 Comité 150 ^e

Monsieur André Bilodeau se porte volontaire pour être responsable d'un comité ad hoc dans le cadre de l'organisation du 150 e. M. David Gauthier le Secrétaire va s'adjoindre `à celui-ci.

Un message sera expédié aux membres pour les aviser que le comité est en place et les intéressés pourront contacter M. Bilodeau et une réunion sera convoquée en janvier.

2016-11-08 Page - 7-

8.11 Tarif demi-saison

M. André Bilodeau le Vice commodore explique ceci :

Son opinion est basée sur une logique. Les membres paient au pied 35.20 \$ pour la saison complète incluant l'hivernage. Si un membre ne prenait que l'hivernage cela équivaudrait à 13.20 \$ donc la saison d'été coûterait 22.00 \$ le pied.

Considérant la demi-saison pour un minimum d'absence de 10 semaines, nous devrions accorder un crédit de 11.00 \$ le pied pour quelqu'un qui fait la demande. Il considère que ce calcul serait acceptable.

- M. de Tilly trouve que ce calcul n'est pas acceptable et qu'il faudrait y réfléchir davantage. Le Club a des revenus et ses dépenses et il faut en tenir compte.
- M. Bryan Petterson considère qu'il faudrait ajouter des frais d'administration. Au niveau de l'administration cela cause un surcroît de travail. Il ne faut pas encourager les gens à aller chercher de l'argent du Club. Faut trouver une solution et ce n'est pas de les avantager.
- M. André Gagné explique que le tarif demi-saison a été donné comme mandat par l'A.G.A et que la décision traîne depuis le mois d'août. Il ajoute que la vision de M. Bilodeau est sensée.
- M. André Girard commente et il dit que cela peut ouvrir la porte et surtout au niveau des membres qui n'hivernent pas au Club.
- M. Michel Corbin en conclusion souligne qu'il va falloir revoir le modèle de gestion du Club. Il va y avoir des changements à faire et ce pour assurer la pérennité du Club et ce en regard de la ville et de nos projets.

Il faudrait aussi voir du côté de d'autres clubs pour savoir s'il n'y aurait pas des modèles d'affaires à adopter. De plus, il ne faut pas prendre de décisions trop rapides et je souhaite qu'on arrive à des solutions applicables à très court terme. Il faut y aller prudemment et nous avons des facteurs externes qui peuvent influencer les décisions. Les ressources que nous désirons ajouter vont impliquer des dépenses.

8.12 Bateau pompiers

M. Julien de Tilly explique qu'il était question de contacter le Service des incendies concernant les abris des bateaux. Finalement un des chefs du service s'est présenté ici est venu et ce puisqu'ils voulaient qu'on accueille leur bateau étant donné que Sogerive fermait pour la saison.

Celui-ci a pris des photos et il appert que des abris qui vont jusqu'au sol ne seraient pas sécuritaire. M. de Tilly souligne qu'un rapport écrit devrait nous parvenir.

Il faudrait songer à adopter une règle à inclure dans les Règlements administratifs.

2016-11-08 Page - 8 -

9. Période de questions ou commentaires

- M. Daniel Massicotte indique qu'il serait important de réserver le comptable et ce en regard de l'impôt du Club à produire et ce avant janvier 2017.
- M. Julien de Tilly dit qu'il serait probablement intéressant d'avoir une vérification complète.
- M. André Girard remercie Martin Beauchesne le Directeur des communications pour l'organisation faite après la fin de la mise à terre. Il s'informe à savoir combien de candidatures de futurs membres furent reçues. M. de Tilly lui répond que nous avons reçu 7 demandes.
- M Girard demande combien nous avons de membres actuellement et il faut être majoritairement les membres comparativement au nombre de locataires.
- M. André Gagné soulève le fait qu'il est pour l'équité et il y a 2 membres ne seront plus au Club et est-ce qu'ils auront un remboursement ?
- M. Michel Corbin souligne que l'on se doit de respecter la convention.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 6 décembre à 19 h 30

11. Levée de la réunion à 21 h 34 par le Commodore.	
	
Michel Corbin, Commodore	David Gauthier, Secrétaire

2016-11-08 Page - 9 -